

**Direction général des Affaires maritimes, de la Pêche et
de l'Aquaculture**

Cheffe du service pêche maritime et aquaculture durables
Tour Sequoia, Place Carpeaux
92055 La Défense - Cédex

Plouzané, le 23 février 2024

Objet : Réponse à la saisine 24-018 du 31 janvier 2024

Référence : DG 2024 – 341 / P9 24-008

Madame,

En réponse à votre demande citée en objet, je vous prie de trouver ci-joint un rapport présentant les résultats de notre expertise, intitulé « Analyses des pêcheries mixtes du golfe de Gascogne en fonction de plusieurs hypothèses concernant la fixation du TAC de lieu jaune (POL/8ABDE) et impacts sur la création de potentielles choke-species »

..

Dans le cadre de la certification ISO9001 de l'Institut, nous vous demandons de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation à partir du formulaire en ligne <http://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis/?ref=24-008>.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma considération distinguée.

**Institut français de recherche
pour l'exploitation de la mer**
Établissement public à caractère
industriel et commercial.

Siège social
ZI de la Pointe du Diable CS 10070
29280 Plouzané – France
+33 (0)2 98 22 40 40

RCS Brest B 330 715 368
APE 7219 Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368

www.ifremer.fr

